

CAPACITÉ EN DROIT

UFR Faculté de Droit

PRÉSENTATION

Suite à l'entrée en vigueur de l'arrêté du 25 septembre 2021 relatif au Certificat de Capacité en Droit, la Faculté de Droit de Toulon propose une offre de formation revisitée et dynamisée afin de permettre aux étudiants, non titulaires du Baccalauréat, de découvrir plusieurs branches du Droit pour mettre en pratique les connaissances nouvellement acquises.

Un socle solide connaissances est d'abord proposé à travers l'étude de matières fondamentales comme le Droit civil, le Droit constitutionnel ou le Droit administratif complétées de travaux dirigés propices aux études concrètes de cas.

Des connaissances complémentaires sont ensuite acquises à travers l'étude de matières transversales telles que les Institutions juridictionnelles ou administratives et les Grands systèmes de droit.

Des matières d'ouverture permettent également de découvrir des disciplines telles que le Droit commercial, le Droit pénal ou le Droit européen.

Ces connaissances de fond sont enfin exploitées à travers une mise en œuvre procédurale via un approfondissement en Procédure civile et en Procédure pénale.

En complément, la formation assure à l'étudiant un appui méthodologique et s'emploie à lui faire découvrir les métiers du Droit à travers un stage d'observation la 1^{ère} année, suivi d'un stage d'immersion la 2nde année.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Certificat de la Capacité en Droit permet à l'étudiant d'intégrer ultérieurement la Licence générale en 1^{ère} ou en 2^{ème} année en fonction des résultats obtenus. Il pourra alors compléter sa formation et acquérir un niveau Bac+3 à moins qu'il ne poursuive en Master en vue d'acquérir un Bac+5. Il pourra ainsi se destiner à plusieurs métiers juridiques (professions immobilières...) et préparer de nombreux concours administratifs dans de bonnes conditions (avocat, magistrat, greffier ; métiers de l'ordre public etc...).



INFOS GÉNÉRALES

- **Durée des études** : 2 ans
- **Lieu** : Campus de Toulon
- Formation Initiale

CONDITIONS D'ACCÈS

- Age minimum : 17 ans
- Aucun titre, ni diplôme n'est exigé.

INSCRIPTION

- Consultez le site : www.univ-tln.fr

RESPONSABLE

- **Véronique FUMAROLI**, veronique.fumaroli@univ-tln.fr, Maître de conférences.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS CAPACITÉ EN DROIT

► PREMIERE ANNÉE

► Semestre 1

- UE 1 : (CM+TD) Introduction au droit civil 40h
- UE 2 : (CM) Organisation juridictionnelle 20h
- UE 3 : (CM) Introduction au droit commercial 20h
- UE 4 : (TD) Méthodologie des exercices juridiques 15h
Pratique du vocabulaire juridique

► Semestre 2

- UE 5 : (CM+TD) Droit constitutionnel 40h
- UE 6 : (CM) Grands systèmes de droit 20h
- UE 7 : (CM) Droit pénal 20h
- UE 8 : (TD) Pratique du vocabulaire juridique 10h
- UE 9 : Stage d'observation

► DEUXIEME ANNÉE

► Semestre 1

- UE 1 : (CM+TD) Droit civil 40h
- UE 2 : (CM) Procédure civile 20h
- UE 3 : (CM) Institutions administratives 20h
- UE 4 : (TD) Méthodologie des exercices juridiques 15h

► Semestre 2

- UE 5 : (CM+TD) Droit administratif 40h
- UE 6 : (CM) Procédure pénale 20h
- UE 7 : (CM) Droit européen 20h
- UE 8 : (TD) Méthode du rapport de stage 6h
- UE 9 : Stage d'immersion



CONTACTS

► UFR FACULTÉ DE DROIT

35 Av. Alphonse Daudet
83056 Toulon Cedex
04 94 46 75 18 • scoldroit.capa@univ-tln.fr
Web : <https://droit.univ-tln.fr>

► SERVICE ORIENTATION (SAOI)

DEVE • Bâtiment V1 • Rez de chaussée
Campus de La Garde • Avenue de l'Université
• 83130 LA GARDE
04 94 14 67 61 • saoi@univ-tln.fr

@univtoulon

